



Pacte civique

Flash Info

Le naufrage de la Primaire populaire ou le dévoiement d'une tentative novatrice de démocratie participative

Dans son *Flash info* de janvier 2022, le *Pacte civique* écrivait que, fidèle à sa ligne transpolitique, il ne soutiendrait aucun candidat à l'élection présidentielle. Cependant, attaché au nécessaire renouvellement des formes de la démocratie et à la défense de la qualité démocratique, il appelait ses membres et sympathisants à s'intéresser à *la Primaire populaire* en ce qu'elle représente une initiative citoyenne novatrice.

Las ! Si le 30 janvier 2022 a marqué l'acmé du processus de la consultation citoyenne avec un vote sur trois jours de 392 738 participants (sur 467 000 inscrits) désignant, sans aucune contestation de procédure, Christiane Taubira lauréate de la consultation, le mois qui suivit fut moins glorieux et aboutit, le 5 mars, au naufrage de l'opération. On doit le dire, *la Primaire populaire* aboutit à un cuisant échec qui laissera des traces.

Un double échec

Le premier est celui d'un résultat contraire à l'objectif poursuivi : au lieu de produire l'unité recherchée de la gauche, elle a accru la division en mettant en lice un candidat supplémentaire, Christiane Taubira, qui, de surcroît, pour de multiples raisons, a contribué à conforter les candidatures déjà déclarées.

Le second, d'une certaine manière, est plus grave : le choix, fait le 5 mars, du conseil d'administration de l'association support de *la Primaire populaire* de soutenir Jean Luc Mélenchon, arrivé en troisième position d'une consultation que ce dernier a toujours condamnée, alors que la logique eût voulu que celui arrivé second, Yannick Jadot, reçoive le soutien loyal des organisateurs.

Plus grave, disons-nous, car il y a eu, dans cette opération, une manipulation dont on croyait seuls capables les appareils des partis politiques. C'est un petit groupe du conseil d'administration qui a pris cette décision alors que, compte tenu de son importance et de la distorsion qu'elle opérerait par rapport au choix des électeurs qui s'étaient clairement exprimés en janvier, cette décision aurait dû faire l'objet d'une consultation électronique de l'ensemble des inscrits.

Les explications avancées par les auteurs de cette opération portent sur le fait que le mouvement de *l'Union populaire* de Jean-Luc Mélenchon serait « *un meilleur véhicule politique pour faire avancer [nos] idées* ». Il est fait également état du « *ralliement, ces derniers jours, de figures comme...* (Suivent plusieurs noms de personnes) ; *de la position et de la dynamique du candidat dans les sondages...* ». Ces explications sont, d'une certaine manière, transparentes et éclairantes des intentions de leurs auteurs : faire de *la Primaire populaire* un des acteurs du jeu politique traditionnel, notamment en vue des prochaines élections. Le Pacte civique

prend acte du *Mea culpa* (fait assez rare en politique !) qu'ils ont présenté le 16 mars qui cependant, à ses yeux, ne change pas grand-chose et est une forme d'aveu.

La Primaire populaire voulait incarner une autre façon de faire de la politique. De ce point de vue, c'est raté et cela discrédite une consultation représentative d'initiatives citoyennes novatrices et de la démocratie participative.

Le Pacte civique, qui est favorable à ces formes nouvelles de démocratie, le regrette profondément.

Pacte civique, 18/03/2022